

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et d'éducation, dispense des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

L'ACPPAV vous accueille dans un cadre moderne et dynamique

- ▀ Salles connectées
- Centres de documentation et de ressources
- Salles techniques
- Equipement de simulation



Formation accessible :

- En initiale et formation continue :
12 mois
- En contrat d'apprentissage :
de 12 à 18 mois

La formation en apprentissage comprend :

- Une formation théorique
- Une formation clinique (stages)
- Une formation en entreprise

Préinscrivez-vous!



Deux sites de formation principaux en Ile-de-France :

ACPPAV
Le Technoparc
14 rue Gustave Eiffel
78306 POISSY Cedex
Tél. 01 39 22 10 60
Fax. 01 39 22 10 50

ACPPAV
Centre Hoche
25 rue Hoche
91260 JUVISY-sur-ORGE
Tél. 01 69 21 92 16
Fax. 01 69 21 07 60

Une formation et un métier

La formation comprend

5 blocs de compétences :

- Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adapté en collaboration
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Les fonctions

- Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne de la naissance à l'adolescence.
- Observer l'enfant et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé et à son développement.
- Aider l'infirmier ou la puéricultrice à la réalisation des soins.
- Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels ludiques et de soins.
- Recueillir et transmettre ses observations par oral et écrit pour maintenir la continuité des soins et des activités.
- Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille.
- Réaliser des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation.
- Accueillir et accompagner des collègues et des stagiaires en formation.

Conditions d'admission

- Dossier de candidature et entretien
Dispense et allègement : se référer à notre site www.acppav.org
- Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
La formation par la voie d'apprentissage concerne les jeunes de 17 à 29 ans.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contacter :

- l'ACPPAV de Poissy au 01 39 22 10 60
accueilpoissy@acppav.org
- l'ACPPAV de Juvisy au 01 69 21 92 16
accueiljuvisy@acppav.org



Accès au site de POISSY :

Stations RER : Poissy, Achères-Ville.
RER ligne A - Correspondance avec bus.
Stations Bus :
Lignes 54, 05, 16, A2.

Accès au site de JUVISY :

Station RER : Juvisy-sur-Orge.
A 16 minutes de la Gare d'Austerlitz,
A 20 minutes de la Gare de Lyon,
RER ligne C ou RER ligne D,
Sortir côté Condorcet.

<http://www.acppav.org>



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

